Port de MontrÃ©al : David contre Goliath

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
March 2021

Le gouvernement Trudeau a finalement acceptÃ© de protÃ©ger l'habitat essentiel du seul poisson endÃ©mique du QuÃ©bec : le Chevalier cuivrÃ©. Le Port de MontrÃ©al ne sera toutefois pas tenu de respecter cette dÃ©cision prise en vertu de la Loi sur les espÃ¨ces en pÃ©ril, dans le cadre de son projet de port industriel de Contrecœur. Ottawa, qui a offert 300 millions de dollars de financement pour ce terminal, estime que la compensation des habitats du Chevalier cuivrÃ© qui seront dÃ©truits dans le fleuve suffira.

La construction du projet de terminal maritime de conteneurs Ã Contrecœur dÃ©truira des Ã©lÃ©ments de cet habitat. Selon l'Ã©valuation actuelle des promoteurs, il est question de draguer au moins 750 000 mÃ¨tres cubes de sÃ©diments, sur une superficie estimÃ©e Ã 150 000 mÃ¨tres carrÃ©s, environ 20 terrains deÂ soccerÂ (football europÃ©en par opposition au footba amÃ©ricain). Dans le cadre de l'Ã©valuation environnementale fÃ©dÃ©rale du projet, PÃªches et OcÃ©ans Canada a d'ailleurs reconnu que le terminal industriel serait bel et bien construitÂ "au sein mÃªme de l'habitat essentiel du Chevalier cuivrÃ©".Â "Le projet de port Ã conteneurs devrait avoir des rÃ©percussions sur les poissons et leur habitat, y compris le Chevalier cuivrÃ© et son habitat essentiel. Cependant, basÃ© sur l'information qui a Ã©tÃ© fournie jusqu'Ã prÃ©sent et la comprÃ©hension actuelle des impacts anticipÃ©s, le MPO est de l'avis que ces impacts peuvent Ãªtre Ã©vitÃ©s, attÃ©nuÃ©s e compensÃ©s", prÃ©cise le document disponible en ligne. Selon ce qui est prÃ©vu par l'Administration portuaire de MontrÃ©al, la destruction de secteurs faisant partie de l'habitat de ce poisson menacÃ© sera notamment compensÃ©e par laÂ "crÃ©ation d'un habitat pour les poissons et d'herbiers pour le Chevalier cuivrÃ©".

La SociÃ©tÃ© pour la nature et les parcs du Canada (SNAP) et le Centre quÃ©bÃ©cois du droit de l'environnement (CQDE) ont dÃ©noncÃ© cette porte ouverte du fÃ©dÃ©ral Ã la destruction d'Ã©lÃ©ments essentiels de l'habitat d'une espÃ¨ce menacÃ©e. ses commentaires inappropriÃ©s et irresponsables, le gouvernement canadien compromet l'intÃ©gritÃ© du processus d'Ã©valuation et de dÃ©livrance des permis prÃ©vu Ã la Loi sur les espÃ¨ces en pÃ©ril", a soutenu Alain Branchaud, directeur gÃ©nÃ©ral de la section quÃ©bÃ©coise de la SNAP. La SNAP et le CQDE entendent d'ailleurs poursuivre leurs dÃ©marches juridiques lancÃ©es plus tÃ´t cette annÃ©e pour forcer Ottawa Ã respecter les dispositions de la LEP. Le rapport prÃ©liminaire d'Ã©valuation environnementale du futur port de Contrecœur confirme par ailleurs qu'on retrouve unÂ habitat essentielÂ de la rainette faux-grillon, elle-mÃªme lÃ©galement protÃ©gÃ©e, sur les terrains du Port de MontrÃ©al. Le document estime toutefois que le projet n'empiÃ©tera pas sur cet habitat, ce qui aurait compromis ou retardÃ© la construction du terminal de conteneurs. On ne retrouverait donc pas le petit batracien en pÃ©ril Ã l'endroit prÃ©cis oÃ¹ on construira le quai en bÃ©ton de 675 mÃ¨tres, une gare ferroviaire de triage de sept voies, une aire d'entreposage et de manutention des conteneurs, une cour ferroviaire intermodale, des bÃ¢timents de soutien, des accÃ¨s ferroviaires et routiers, ainsi qu'une aire de contrÃ´le des camions. Cette information est cependant impossible Ã vÃ©rifier, le gouvernement du QuÃ©bec ayant refusÃ© de transmettre au Devoir les rapports des inventaires rÃ©alisÃ©s sur le terrain.

Alexandre Shields -Â Le DevoirÂ Â

Â

L'industrie avant la protection du territoire ?

Le gouvernement Legault a dÃ©laissÃ© 83 projets d'aires protÃ©gÃ©es dans le sud du QuÃ©bec.

Alexandre Shields -Â Le DevoirÂ